

## **Soutien à la fédération autochtone Fecohrsa qui défend son territoire menacé par l'orpaillage illégal en Amazonie péruvienne**

Le bassin de la rivière Santiago est situé au nord ouest de l'Amazonie péruvienne dans une région isolée et difficile d'accès. Le territoire de ce bassin est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide. C'est dans la partie nord, proche de la frontière équatorienne, qu'habite le peuple Wampis. Environ 5000 habitants répartis dans 30 communautés vivent sur un territoire de 3'200 Km<sup>2</sup> soit l'équivalent de la superficie du canton de Vaud.

Les Wampis dépendent en grande partie des ressources de la forêt pour subvenir à leurs besoins. Ces dernières années l'intégrité de leur territoire est menacée par des projets de construction de routes, d'exploitation pétrolière et minière. Le gouvernement péruvien a attribué une concession pétrolière aux entreprises Maurel et Prom (France) et Pacific Rubiales Corp. (Colombie) sans consulter la population. Les activités d'orpaillage illégal se répandent aussi et détruisent le lit et les rives des cours d'eau. Le mercure utilisé lors de l'extraction de l'or pollue l'eau et menace la santé de la population locale.

Pour faire face à ces menaces, les communautés Wampis s'organisent. Elles ont fondé l'organisation Fecohrsa - Fédération des communautés Wampis de la rivière Santiago. Les dirigeants de cette fédération sont déterminés à empêcher le développement des activités extractives sur ce territoire. Plusieurs orpailleurs illégaux ont déjà été expulsés. Mais cela ne suffit pas. En mars 2014, lors d'une visite de terrain, les membres de Fecohrsa ont documenté l'existence de cinq sites d'extraction illégale d'or.

Pour surveiller son territoire et renforcer son assise dans les communautés, la fédération a décidé de mettre en place un programme d'information et de surveillance environnementale. Ce programme cherche à former et équiper deux observateurs autochtones capables d'informer et de sensibiliser les communautés sur des questions environnementales et légales, et de documenter et dénoncer les activités d'extraction illégales. Par exemple, lorsque les observateurs identifient un site d'orpaillage illégal, ils le localisent avec un GPS et le documentent avec des photos et des vidéos avec l'aide d'un Smartphone. Ces informations sont ensuite utilisées pour dénoncer l'incident auprès des services de l'Etat responsables de la protection de l'environnement ainsi qu'à l'opinion publique. Cette dynamique permet d'ouvrir des espaces de négociation entre les autochtones et les pouvoirs publics pour trouver des solutions réalistes et garantir leur mise en œuvre sur le terrain.

Pour mettre en place ce programme, Fecohrsa a besoin d'un soutien financier. En effet, les distances à parcourir pour surveiller le territoire sont grandes et les communautés n'ont que très peu de moyens pour appuyer leur fédération. Un budget de 7000 CHF permettrait aux observateurs de se mobiliser et de surveiller leur territoire durant une année.

Aurélien Stoll 20.05.2015

## Budget prévisionnel en CHF

|  |    |        |     |              |
|--|----|--------|-----|--------------|
| Vivres pour les visites de terrain des moniteurs   | 12 | mois   | 250 | 3000         |
| Combustible pour les visites de terrain des moniteurs  | 12 | mois   | 150 | 1800         |
| Equipements pour les moniteurs (gps, caméra digital)   |    |        | 400 | 400          |
| Frais de déplacement, d'alimentation, de logement, d'un dirigeant de Fecohrsa los de ses déplacements dans les capitales départementale et provinciale | 2  | voyage | 300 | 600          |
| Frais administratifs de Fecohrsa   | 12 | mois   | 100 | 1200         |
|  |    |        |     |              |
| <b>Total CHF</b>   |    |        |     | <b>7'000</b> |

## Carte de situation du bassin Santiago



Le territoire Wampis surveillé par Fecohrsa est entouré en noir.

**Photos de sites d'orpaillage illégal dans le bassin Santiago, documentés conjointement en mars 2014 par un membre du MCI et un membre de Fecohrsa**



**Impacts des activités d'orpaillage illégal sur la rivière Santiago. Mars 2014**



**Un membre de Fecohrsa documente les impacts de l'orpaillage illégal. Mars 2014**